

Territoires

Portrait agricole du Rhône

Entre influences urbaines et reliefs contrastés, le Rhône présente une mosaïque de territoires et une forte artificialisation des sols. Son agriculture, portée majoritairement par la viticulture, affiche un potentiel de production médian élevé. Son tissu agroalimentaire, diversifié, associe entreprises locales et structures d'envergure, générant près de 5 500 emplois. Bien que peu étendue, la forêt rhodanienne est bien exploitée. L'enseignement agricole, marqué par une forte présence post-bac, prépare une grande partie des jeunes aux métiers de l'aménagement de l'espace.

Rhône et Saône sous les monts

Le département du Rhône, composé de deux collectivités territoriales - la Métropole de Lyon et le territoire du Conseil départemental du Rhône - est le moins étendu de la région. Il couvre une surface de 3 250 km² et présente une diversité géophysique notable (Figure 1). Les deux tiers ouest du territoire sont formés de deux ensembles collinaires : les monts du Beaujolais et du Lyonnais au nord, ainsi qu'une partie du massif du Pilat au sud. À l'est, la plaine de la Saône conflue avec le Rhône au sud de Lyon. Au sud-est, sur la rive gauche du Rhône, s'étendent les plaines alluvionnaires de l'est lyonnais. En termes d'altitude, le Rhône est le 2^e département le moins élevé de la région, après l'Allier. Il est en revanche, et de loin, le plus peuplé. En raison de sa faible superficie, le département affiche une forte densité de population, avec 593 habitants au km² en 2022, contre une moyenne régionale de 118

Figure 1 - La géographie du Rhône



Sources: IGN - Admin Express 2025, BD TOPO 2025, BD ALTI ; Agreste - Petites Régions Agricoles

habitants au km². L'artificialisation des sols y est aussi importante. Les sols artificiels représentent près de 70 000 ha (hectares) en 2023, soit 21 % du territoire départemental (9 % en région).

La viticulture en tête des spécialisations

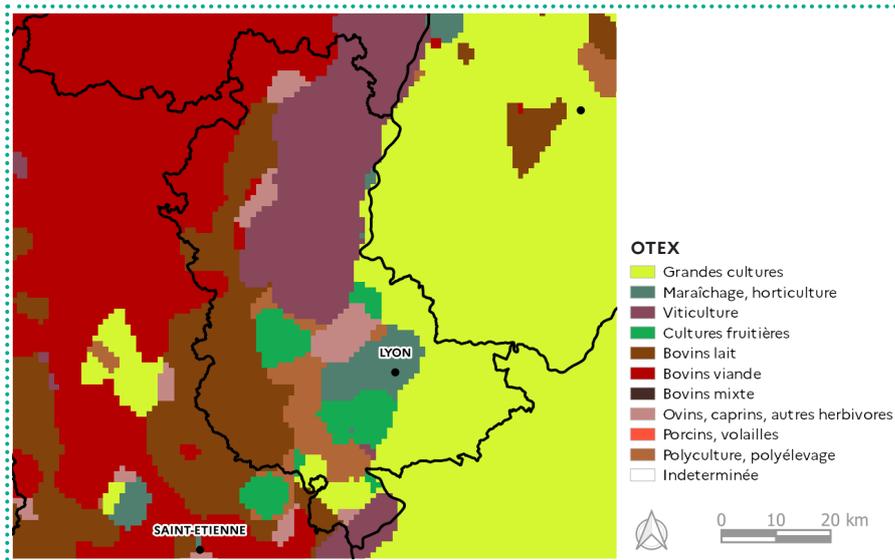
L'économie du Rhône repose principalement sur le secteur tertiaire. En re-

vanche, seulement 0,8 % des actifs sont employés dans le secteur « agriculture, sylviculture et pêche » en 2021, un taux bien inférieur à la moyenne régionale de 2,2 %.

En 2020, on dénombre 4 530 exploitations agricoles, exploitant près de 137 000 hectares de surface agricole utilisée (SAU). Le Rhône est l'un des principaux départements producteurs de la région en matière de vins et de cultures maraîchères et horticoles. La viticulture, particulièrement présente de la zone du Beaujolais au nord du département jusqu'aux portes de l'agglomération lyonnaise (Figure 2), bénéficie d'appellations telles que le Beaujolais, le Bourgogne, les Coteaux du Lyonnais et les Comtés Rhodaniens. Elle représente 42 % de l'ensemble des exploitations du département (Figure 3). Les vignes occupent près de 16 000 ha et la production de vins génère environ 348 millions d'euros annuels sur la période 2020-2022, représentant 39 % de la valeur régionale et plaçant le Rhône au 1^{er} rang régional.

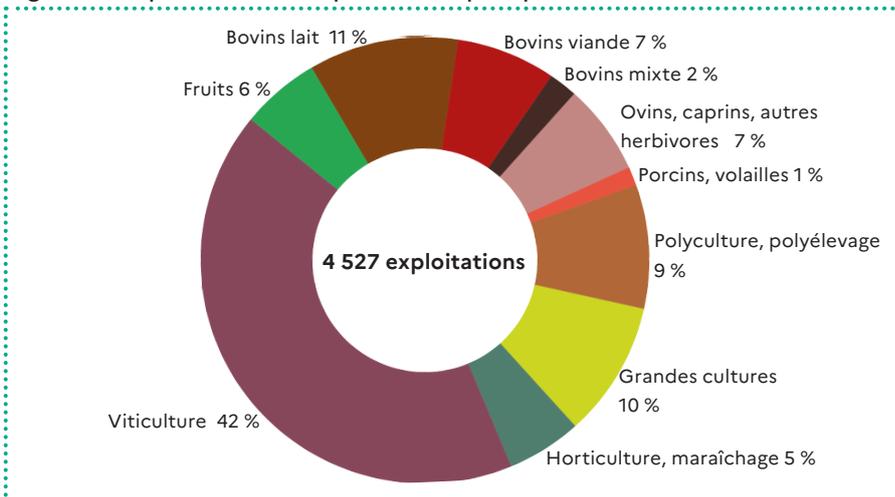
La production maraîchère et horticole, principalement située le long de la Saône et du Rhône, représente environ 71 millions d'euros annuellement. Elle classe le département au 2^e rang régional, derrière la Drôme. Cependant, au sein de la production départementale, elle est devancée par la production laitière de vache, qui atteint annuellement 78 millions d'euros (Figure 4). La spécialisation bovins lait concerne près de 500 exploitations spécialisées, principalement localisées dans les monts

Figure 2 - Orientation technico-économique (OTEX) lissée à l'exploitation en 2020



Champ : exploitation dont le siège est dans le département + tampon 10 km
Lissage à partir du siège de l'exploitation, basé sur les 100 plus proches voisins
Fond carto. : IGN adminexpress 2020
Source : Agreste - Recensement agricole 2020

Figure 3 - Répartition des exploitations par spécialisation en 2020



Champ : Département du Rhône, hors structures gérant des pacages collectifs
Source : Agreste - Recensement agricole 2020

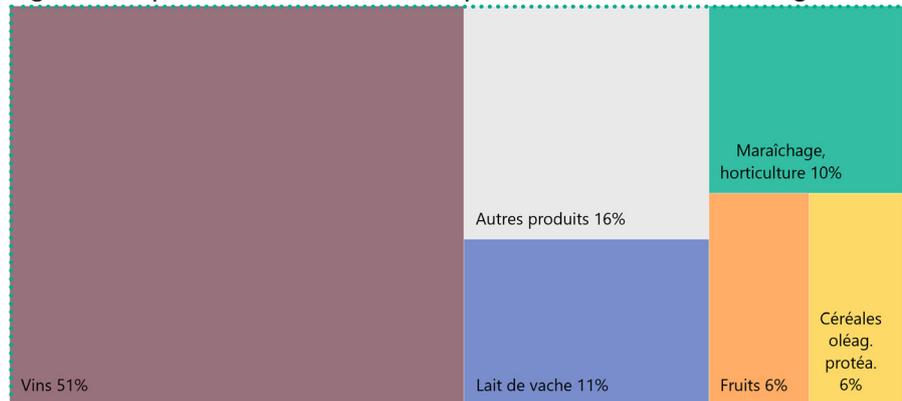
du Lyonnais. Enfin, le Bas-Dauphiné accueille des exploitations de grandes cultures. Globalement, la production totale de la branche agricole (hors

services et jardins familiaux) s'élève annuellement à 687 millions d'euros sur la période 2020-2022.

Diminution de l'emploi familial et augmentation du salariat

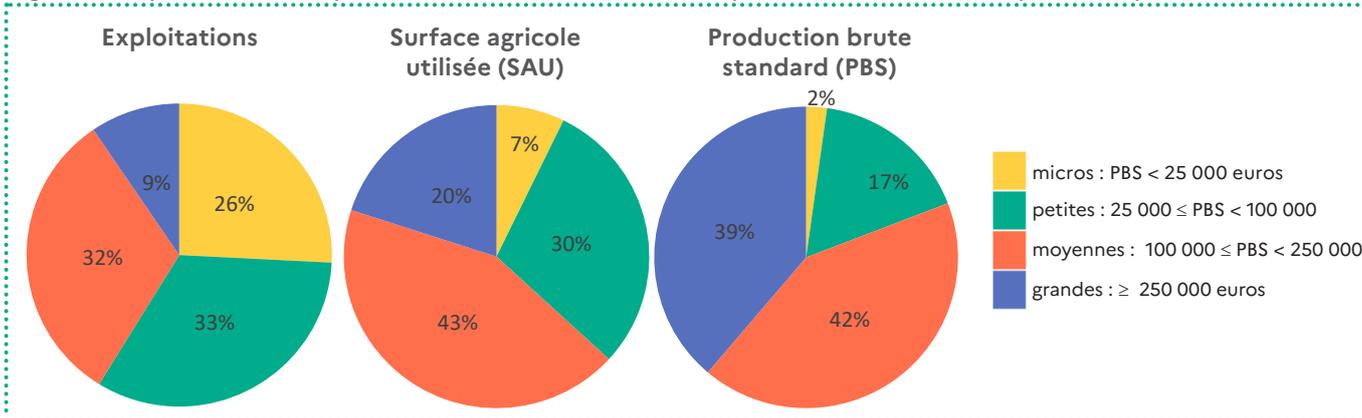
En 2020, près de 9 000 personnes travaillent de façon régulière sur les exploitations rhodaniennes. Ces personnes comprennent les chefs d'exploitation, les coexploitants, ainsi que la main-d'œuvre familiale et non familiale permanente (présente sur l'exploitation au moins 8 mois dans l'année). Elles assurent un volume de travail estimé à 6 950 équivalents temps plein

Figure 4 - Répartition de la valeur de la production* de la branche agricole



Champ : Département du Rhône
* Production de la branche agricole au prix de base hors services et jardins familiaux
Source : Agreste - Comptes régionaux de l'agriculture - moyenne triennale 2020-2022

Figure 5 - Répartition des exploitations, de la SAU et de la PBS par dimension économique des exploitations en 2020



Champ : Département du Rhône, hors structures gérant les pacages collectifs
Source : Agreste - Recensement agricole 2020

(ETP). Le complément du travail agricole est assuré par des salariés saisonniers ou occasionnels, pour un volume de 1 575 ETP. La structure de l'emploi se démarque significativement du reste de la région. La main-d'œuvre des exploitants et des membres de la famille contribue en effet à 61 % du volume de travail total contre 75 % au plan régional. Et la main d'œuvre salariée permanente non familiale est largement plus nombreuse que la main d'œuvre familiale.

Le type de salariat varie selon les productions. Dans le Beaujolais viticole, les deux-tiers des salariés sont saisonniers ou occasionnels. Dans les exploitations maraîchères et fruitières du Lyonnais, ils sont aux deux tiers permanents.

Près de huit exploitations sur dix sous SIQO sont spécialisées en viticulture

En 2020, 2 450 exploitations produisent sous au moins un signe officiel de la qualité et de l'origine (SIQO). Les SIQO comprennent l'agriculture biologique (AB), les appellations d'origine (AOP-AOC), le label rouge, les indications géographiques protégées (IGP) et les spécialités traditionnelles garanties. Plus de la moitié (54 %) des exploitations sont ainsi engagées dans une démarche de qualité, ce qui place le département au même niveau que l'Ardèche et la Drôme. Ce taux, largement plus élevé qu'en moyenne régio-

nale (39 %), est lié à l'importance de la filière viticole. En effet, 77 % des exploitations produisant sous SIQO sont spécialisées en viticulture.

Les exploitations produisant sous AOC-AOP sont les plus nombreuses (43 % en 2020), une part stable sur la décennie. La production sous IGP reste marginale (6 %), tout comme le label rouge (2 %). Le département est concerné par 19 AOP viticoles, 3 AOP fromagères et 3 IGP. Enfin, 640 exploitations (14 %) conduisent leur structure en agriculture biologique en 2020. Elles valorisent près de 13 % de la SAU des exploitations rhodaniennes.

Par ailleurs, 2 100 exploitations agricoles commercialisent au moins une partie de leurs produits en circuit court en 2020. Ce mode de commercialisation inclut la vente directe ou celle avec un seul intermédiaire entre producteur et consommateur, indépendamment de la distance géographique. Avec 47 % de ses exploitations adeptes d'une commercialisation en filière courte, le Rhône figure en tête des départements de la région, devant la Savoie et l'Ardèche. Le circuit court concerne près de la moitié (47 %) des exploitations spécialisées en viticulture.

Taille et dimension économique : le paradoxe viticole

Avec une SAU moyenne de 30 ha, les exploitations du Rhône sont les plus

petites de la région. Cette spécificité, observée dans toutes les spécialisations, s'explique surtout par la prédominance de la viticulture, secteur dans lequel la taille moyenne des exploitations est de 11 ha.

Cependant, en termes de dimension économique (Figure 5), la production brute standard (PBS) médiane, toutes spécialisations confondues, est la plus élevée de la région, atteignant près de 80 000 euros, contre 57 000 euros en moyenne régionale. Comparé à la région, les fermes du Rhône sont moins souvent des micro-exploitations (26 % contre 33 %) et plus fréquemment des moyennes exploitations (32 % contre 25 %).

Enfin, la répartition des exploitations entre statut individuel et forme sociétaire est similaire au profil régional. Cependant, la nature des exploitations sociétaires diffère. Les exploitations, notamment viticoles, souvent à forte capitalisation, optent plus fréquemment pour une forme juridique par actions (société anonyme, société civile d'exploitation agricole, etc.).

Un tissu agroalimentaire diversifié et d'envergure

En 2022, le Rhône recense 279 établissements agroalimentaires employeurs (hors artisanat commercial de charcuterie et de boulangerie), générant près de 5 500 emplois salariés. Le tissu industriel agroalimentaire est diversi-

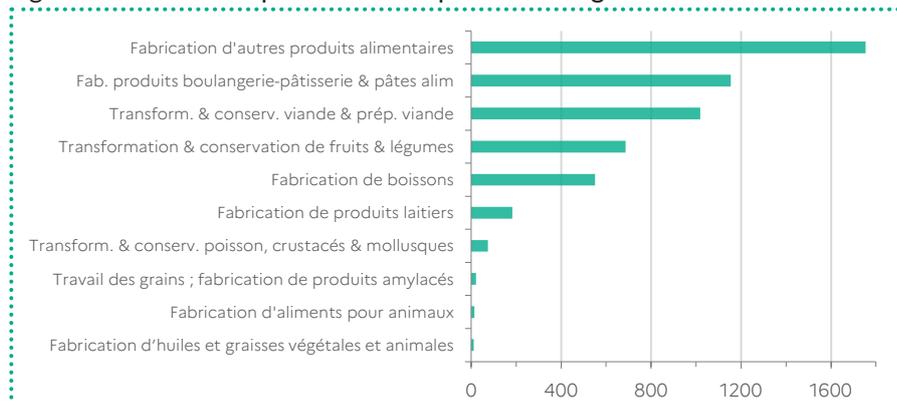
fié et compte plusieurs sièges sociaux d'entreprises d'envergure supra-régionale. Le premier secteur employeur, avec 1 750 postes salariés (Figure 6), concerne la fabrication de divers produits alimentaires, notamment les aliments homogénéisés et diététiques, les plats préparés, et le cacao, chocolat et produits de confiserie. Le Rhône bénéficie notamment de la présence de l'entreprise Blédina, spécialisée dans la nutrition infantile, avec son siège social à Limonest et un site de production à Villefranche-sur-Saône. La fabrication de plats préparés inclue un site de l'entreprise Agis pour la fabrication de spécialités asiatiques à Tarare.

Le deuxième secteur agroalimentaire employeur est celui de la fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et des pâtes alimentaires. Le Rhône accueille 4 sites de Lustucru Frais, dont 2, situés à Lyon et Saint-Genis-Laval, emploient chacun entre 100 et 149 salariés. Il abrite aussi le siège social de Panzani ainsi que l'entreprise Vitacuire à Meyzieu.

Le secteur de la transformation, conservation et préparation de viande, principalement constitué de petites unités de salaison, compte néanmoins quelques structures plus importantes, comme les sociétés Aoste et France Salaisons à Saint-Symphorien-sur-Coise ou encore Corico à Deux-Grosnes.

Enfin, le département accueille un établissement de l'entreprise Materne, spécialisée dans la transformation et la conservation des fruits à Dardilly et un établissement de Suntory Beverage &

Figure 6 - Nombre de postes salariés par secteur agroalimentaire en 2022



Champ : Département du Rhône

Source : Insee - Flores 2022, hors artisanat commercial de charcuterie et de boulangerie

Food France, producteur de boissons rafraîchissantes.

Une forêt peu étendue mais exploitée

Avec une superficie de 83 000 hectares, soit 26 % de son territoire, le Rhône possède la plus petite surface boisée de la région. Majoritairement peuplée de feuillus, presque exclusivement privée et d'accès facile pour son exploitation, la forêt de production fournit en 2023 un volume de 395 500 m³ pour la commercialisation. Le Rhône assure ainsi 6,6 % du total régional commercialisé alors qu'il ne détient que 3,6 % du volume de bois sur pied de la région.

Une offre éducative adaptée à tous les profils

En 2023, le Rhône compte 16 établissements d'enseignement agricole

accueillant 2 300 élèves et ses CFA (Centres de Formation d'Apprentis) 1 166 apprentis. L'enseignement privé est largement dominant, avec 13 établissements accueillant 70 % des élèves. L'enseignement post-bac (niveaux 5 et plus) est bien développé, représentant 13 % des effectifs contre 9 % au niveau régional. En incluant l'enseignement supérieur, l'offre de formation couvre tous les niveaux, jusqu'au diplôme vétérinaire à Vetagro Sup Marcy-l'Étoile ou à la thèse de doctorat en centre de recherches (INRAE Lyon). Hors formations générales et technologiques, l'enseignement agricole prépare les jeunes à des métiers variés, majoritairement dans l'aménagement de l'espace et la protection des territoires (42 %), suivis de la production agricole (21 %), des services aux personnes et aux territoires (17 %), de la transformation alimentaire (10 %) et de la commercialisation (10 %). ■

Pour en savoir plus

- Recensement agricole 2020 - [Agreste Essentiel Auvergne-Rhône-Alpes n° 10 - décembre 2021](#)
- Panorama de la région Auvergne-Rhône-Alpes : des agricultures diversifiées et complémentaires - [Agreste Essentiel n° 18 - décembre 2024](#)



STATISTIQUE
PUBLIQUE

www.agreste.agriculture.gouv.fr
www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
16b rue Aimé Rudel - BP 45 - 63370 Lempdes

Courriel : infostat.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Bruno Ferreira
Directeur de la publication : Seán Healy
Rédactrice en chef : Émeline Batisse
Rédaction : Benoît Fontaine, Marie-Laure Rongère
Composition : Laurence Dubost
Dépôt légal : À parution
ISSN : 2729-4730 (en ligne) © Agreste 2025